

Le Petit Varsois

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°36 - JUIN 2019



Jean-Marc de Lustrac

Directeur de Publication :

Jean-Marc de Lustrac

Responsable de la Rédaction :

Bruno Camy

Mise en page et infographie :

Bruno Vitry

Comité de presse :

Nadia Delépine, Maryse Potel, Damien Beaulieu, Bruno Camy, Bruno Vitry.

Adresse : Mairie, Le Bourg, 16330 Vars.

Tél : 05 45 39 73 04

Mail : marie@vars16.fr

- Budget
- Projets
- Informations mairie
- Spécial Eté
- Manifestations
- Revue de presse



Ville Vars

www.mairie-vars16.fr

Une Cocotte ! à Vars !

Vous l'attendiez, la réouverture de notre bar restaurant est effective ! Depuis le 18 juin, les nouveaux gérants Tony et Lysiane vous accueillent à la Cocotte Varsoise. Suite à l'incendie survenu brutalement en 2015, l'activité avait été interrompue, au grand regret des varsois. La Mairie a depuis travaillé sans relâche pour permettre cette réouverture. Quatre années de procédure judiciaire puis de travaux de rénovation, ainsi qu'une enveloppe de 96 000 euros supplémentaire auront été nécessaires. J'espère sincèrement que nos efforts seront à la hauteur de vos attentes et que vous retrouverez le plaisir d'y partager quelques-uns de vos prochains repas.

Mais cela n'a pas ralenti les autres projets municipaux. La GRC (Gestion de la Relation Citoyenne) se lance progressivement depuis ce début d'année avec les premières démarches d'Etat Civil ouvertes en ligne sur le nouveau site internet. Les travaux d'aménagement de la MAM (Maison d'assistantes Maternelles) au niveau du Hameau Rossignol ont débuté pour une ouverture attendue en septembre prochain. Quant à la MSAP (Maison des services au Public), l'extension des ateliers municipaux ou le skate park, les études sont engagées.

Comme chaque début d'année, le conseil municipal a voté ses budgets. L'exercice 2018 est clos avec un léger excédent, alors même que de gros investissements avaient été réalisés (pour la maison de santé notamment) et le budget prévisionnel 2019 élaboré avec des taux d'imposition stables pour la douzième année consécutive.

Si le soleil s'est fait discret jusqu'à présent, les événements festifs de l'été, répondent toujours à l'appel, pour notre plus grand bonheur : la fête de la musique, la baignade, le feu d'artifice, la frairie, les festivals... J'en profite pour remercier tous les bénévoles et tous les acteurs impliqués dans l'organisation de ces beaux moments de partage et de joie, qui contribuent grandement au bien-vivre à Vars.

L'été est la période des départs en vacances alors pensez au dispositif Voisins Vigilants. Cela implique une vigilance de la part de chacun d'entre nous, et la communication de vos dates de départs auprès des services municipaux si vous le souhaitez. Mais c'est aussi la période des fortes chaleurs et des plans Canicule. A ce titre, respectez les recommandations et pensez à vous signaler auprès de la mairie qui tient à jour un registre des personnes fragiles.

Sur un plan plus global, il me semble important d'évoquer le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) voté par le Pays du Ruffécois le 25 mars dernier, qui détermine pour les dix ans à venir les contours de l'urbanisme sur notre territoire. Le conseil municipal a décidé de saisir la commission de conciliation de la Préfecture pour faire modifier ce document, afin de préserver les intérêts essentiels de notre commune. Nous aurons l'occasion d'en reparler prochainement.

Avant de clore cet édito, je tiens à rendre un dernier hommage à nos anciens conseillers municipaux André Mahé et Jean-Jacques Lalut qui nous ont quittés en ce début d'année. Mes pensées accompagnent leurs familles.

Je vous souhaite un bel été, du soleil, et de bonnes vacances.

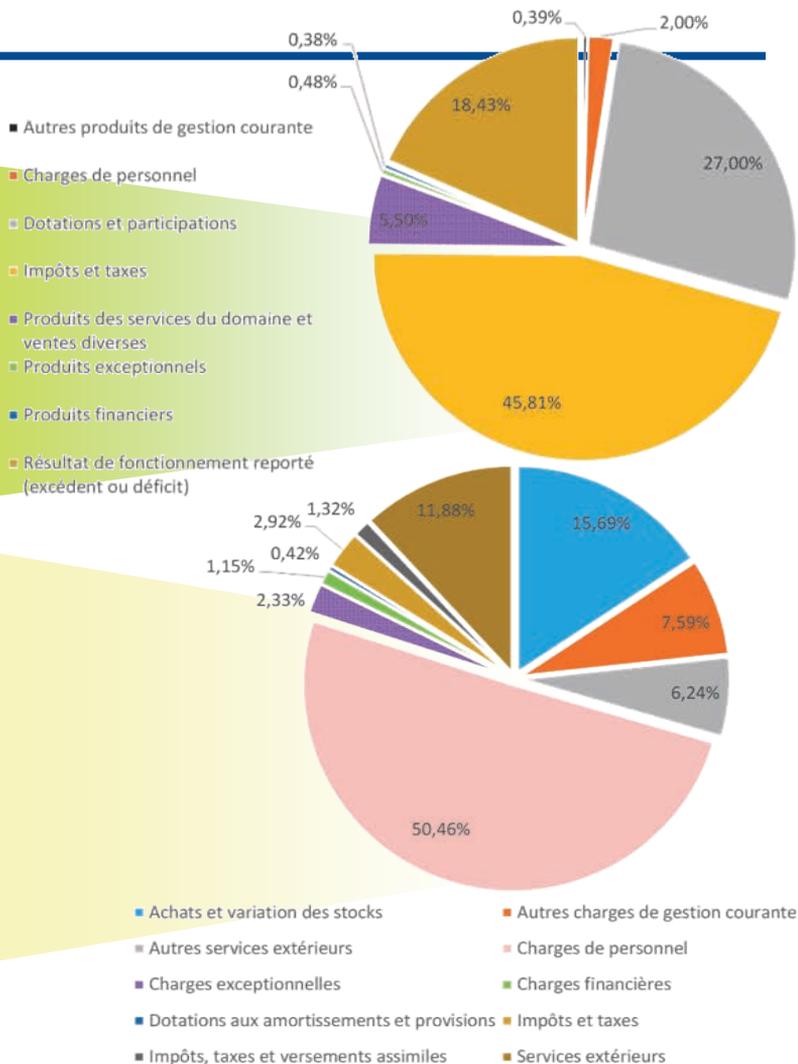
Jean-Marc de LUSTRAC

« J'aime ce qui me nourrit : le boire, le manger, les livres. » Etienne de la Boétie.

Exécution budgétaire 2018 : FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	
Autres produits de gestion courante	8 473 €
Charges de personnel	43 695 €
Dotations et participations	590 636 €
Impôts et taxes	1 002 098 €
Produits des services du domaine et ventes diverses	120 418 €
Produits exceptionnels	10 542 €
Produits financiers	8 391 €
Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	403 199 €
Total général	2 187 451 €

Dépenses de fonctionnement	
Achats et variation des stocks	258 287 €
Autres charges de gestion courante	124 929 €
Autres services extérieurs	102 755 €
Charges de personnel	830 798 €
Charges exceptionnelles	38 278 €
Charges financières	18 930 €
Dotations aux amortissements et provisions	6 896 €
Impôts et taxes	48 047 €
Impôts, taxes et versements assimilés	21 746 €
Services extérieurs	195 658 €
Total général	1 646 326 €


Exécution budgétaire 2018 : INVESTISSEMENT

Investissement	Dépenses	Recettes
Différences sur réalisations d'immobilisations	2 113 €	
Dotations, fonds divers et réserves	6 458 €	341 383 €
Emprunts et dettes assimilées	86 835 €	250 000 €
Immobilisations corporelles	313 347 €	3 363 €
Immobilisations en cours	957 870 €	
Immobilisations incorporelles	33 512 €	59 906 €
Amortissements des immobilisations		6 896 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		983 €
Subventions d'investissement		274 971 €
TOTAL	1 400 134 €	937 503 €

DÉPENSES

Différences sur réalisations d'immobilisations...	2 113 €
Dotations, fonds divers et réserves.....	6 458 €
Emprunts et dettes assimilées.....	86 835 €
Immobilisations corporelles	313 347 €
Immobilisations en cours.....	957 870 €
Immobilisations incorporelles	33 512 €

RECETTES

Dotations, fonds divers et réserves	341 383 €
Emprunts et dettes assimilées.....	250 000 €
Immobilisations corporelles.....	3 363 €
Immobilisations incorporelles.....	59 906 €
Amortissements des immobilisations	6 896 €
Solde d'exécution d'investissement reporté	983 €
Subventions d'investissement	274 971 €

BUDGET 2019 :
Principales dépenses :

Principales recettes :




Maison des Assistantes Maternelles

Une MAM est une structure d'accueil des jeunes enfants, dans laquelle jusqu'à quatre assistants maternels peuvent se regrouper afin de travailler ensemble.

En ce qui concerne la MAM de Vars déjà créée en association, les assistantes maternelles sont au nombre de 3.

Grâce à leur agrément individuel, chaque assistant maternel peut accueillir simultanément jusqu'à quatre enfants maximum, dans un local dédié et sécurisé.

Au sein d'une MAM, les assistants maternels travaillent indépendamment les uns des autres et sont salariés de leurs parents employeurs.

D'ailleurs, il n'y a aucune différence pour les parents employeurs en matière de prestations sociales (complément de libre choix du mode de garde et Paje).

Parmi les avantages pour un enfant d'être accueilli en Maison d'Assistantes Maternelles on retrouve, la socialisation, un large choix d'activités et un espace entièrement dédié à l'accueil des enfants.

Le local sera situé au Hameau Rossignol et devrait ouvrir en Septembre prochain. Vous pourrez vous rapprocher de !!!!



2 bornes électriques

La première sera installée sur le parking de l'école, car elle est à proximité d'une départementale très passagère (allée des Platanes) et aussi proche de la nationale 10. Ces bornes pourront faire venir des automobilistes de passage pour un besoin de recharge électrique sur la commune de Vars pour continuer leur périple.

La seconde sera mise sur la place du Pilon pour les habitants de Vars et également les gens de passage pour découvrir le village et ses commerces.

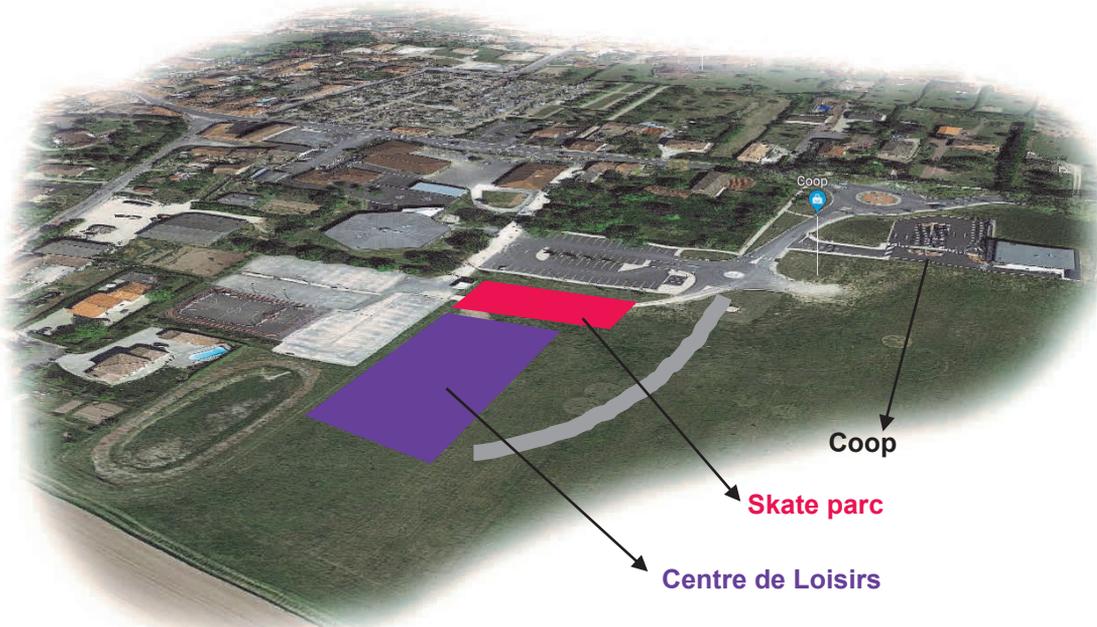
Les ronds points vont faire peau neuve

Ils font désormais partie du paysage et vieillissent parfois mal comme par exemple celui situé à l'intersection des départementales 737 et 11. En répondant à un appel à projet du département, la municipalité a obtenu des aides qui vont permettre de travailler à sa réhabilitation. Sans dévoiler totalement son nouvel aspect (qui n'est d'ailleurs pas à ce jour entièrement déterminé), on peut dire qu'il sera dédié à une thématique « nouvelles technologies ». Pour le second, situé allée des platanes à hauteur de la maison Saponine, plus récent et entretenu avec amour par l'équipe « espaces verts » des services techniques, il s'agira de le rehausser d'une sculpture, qui rappellera le logo de notre cité. A découvrir dans quelques mois !



La MSAP : une nouvelle offre de services.

Chantier important dans la commune, une MSAP (Maison de Services Au Public) va s'installer dans une future extension de la médiathèque. C'est un espace mutualisé d'accueil et d'information de proximité, destiné à accompagner les usagers dans leurs démarches administratives, à l'utilisation des services et des outils numériques, à la compréhension de documents, comme à les mettre en relation directe avec les interlocuteurs partenaires (administrations et organismes publics). La liste de ces derniers n'est pas encore connue, mais on peut déjà affirmer que c'est dans cette structure que sera accueillie l'agence postale communale, puisque la fermeture du bureau de poste actuel est désormais actée : à l'arrivée, une augmentation de l'amplitude des horaires d'ouverture, de quoi satisfaire les utilisateurs !



Toilettes publiques

Le Conseil Municipal a voté dans son budget 2019, la réfection des toilettes publiques. Celles-ci, situées derrière la mairie, ne répondaient plus aux normes. Il a été donc prévu d'installer sur ce même emplacement, un équipement fonctionnel avec 2 ou 3 urinoirs et des toilettes. La mise en service est prévue d'ici la fin de l'année.



Pôle jeunesse

L'aménagement de l'espace jeune va se poursuivre. Situé entre le parking de l'école et le boulodrome, le centre de loisirs va enfin voir le jour. Ce projet porté par la Communauté de Communes va débuter fin 2019. La municipalité va de ce fait, et dans le prolongement du Centre de loisirs, réaliser le skate-park. Voir projet sur la photo.





Fauchage raisonné

Dans le contexte de lutte contre la perte de biodiversité, le fauchage raisonné a des enjeux environnementaux. Les bords de route constituent en effet des zones d'habitat ou refuge pour de nombreuses espèces de plantes et d'animaux (insectes, mammifères, d'oiseaux) en milieu agricole, ils sont un réservoir de biodiversité.

Faucher le premier mètre des accotements au printemps et au début de l'été sur une largeur limitée mais suffisante, permet de limiter certains des effets sur les écosystèmes terrestres et aquatiques.

Cette fonction peut être améliorée par des pratiques de fauchages adaptées et inversement, la fonction peut être dégradée par des modes de gestion trop sévères ou inadaptés aux espèces.

Les plans de gestion peuvent associer diverses méthodes, tels que des fauchages précoces, ou plus souvent des fauchages tardifs, avec d'éventuelles parties non fauchées d'une année sur l'autre.

Le fauchage raisonné sera mis en œuvre par la commune. En plus d'y voir un aspect écologique, il a également pour but de prendre en compte l'aspect économique du fauchage.

Toutefois la commune continuera le fauchage des accotements, des croisements et des carrefours sensibles et par cet engagement, assurera la sécurité des riverains.

Petit rappel : ce sont les conseils départementaux qui assurent le fauchage des routes départementales.

Travaux bourg

Comme vous avez pu le remarquer des travaux ont perturbé la vie dans le centre-bourg. Ils concernaient la mise aux normes des réseaux d'adduction d'eau. Ces travaux ont été diligentés par Cœur de Charente et gérés par une entreprise privée. La gêne occasionnée par ces travaux (déviation, bruits, poussière, chaussée déformée,...) est totalement indépendante de notre volonté. De même, certaines déviations mises en place ont été inadaptées. Là encore, la mairie n'était pas habilitée pour les améliorer.

Aire de broyage

La Mairie a souhaité mettre à disposition une aire de broyage pour les riverains pour y déposer des déchets verts ou récupérer du broyat pour les jardins et massifs. Cependant celle-ci n'est pas une déchetterie ni un dépôt sauvage. De ce constat, la mairie a dû fermer temporairement le site pour trouver une solution à ces incivilités.

Nous vous rappelons que la CDC Cœur de Charente a la compétence déchetterie (05 45 20 68 46)

La mairie de Vars s'engage pour les moineaux !

Les moineaux disparaissent ! A Paris, des études ont montré que trois Moineaux domestiques sur quatre ont disparu de la capitale entre 2003 et 2016. En cause, l'utilisation des pesticides, la raréfaction des sites de nidification et même des restes de sandwiches...

C'est pourquoi l'association Charente Nature, en association avec la LPO, mène actuellement une grande enquête associée aux trois espèces de moineaux, afin d'estimer la population en Charente. Cette étude, a commencé en 2018 et se poursuit en 2019 sur plus de 100 localités en Charente.

Dans la commune de Vars, Charente Nature intervient également à l'école Françoise Dolto pour mener un programme pédagogique concernant la découverte et la protection des moineaux. La mairie s'est également portée volontaire pour installer des nichoirs.

Vous pouvez également agir dans votre jardin, en disposant un nichoir d'une entrée de 32 mm. Pourquoi ne pas également laisser un carré d'herbes hautes pour favoriser la présence des insectes. Un simple trou dans le mur ou un accès sous les tuiles permettent également à un couple de s'installer. David Neau et Valentin Libert, les référents de cette étude, sont à votre disposition pour vous apporter tous les conseils nécessaires au 05.45.91.89.70.

Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

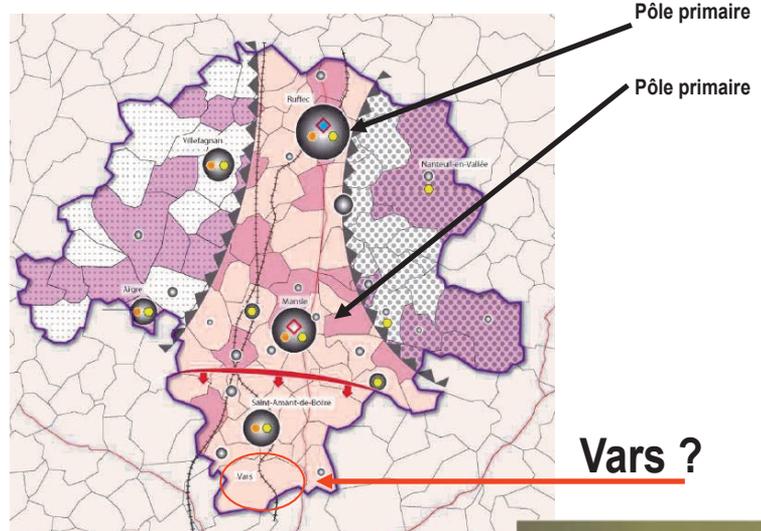
Extrait des délibérations du Conseil Municipal du 24.05.2019

Monsieur Le Maire présente au Conseil les documents issus du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Ruffécois qui classe la commune de Vars en pôle intermédiaire alors que Ruffec et Mansle sont respectivement en pôle principal et secondaire.

Cette classification compromet les intérêts essentiels de la commune de Vars, en ignorant la structuration des pôles du sud du territoire et en considérant que la distance entre ces pôles constitue un obstacle à leur regroupement alors même que les communes de Vars, Saint-Amant de Boixe, Anais, Montignac et Tourriers sont limitrophes et que ce regroupement est effectué pour Ruffec et Mansle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, estime que les intérêts essentiels de la commune de Vars sont compromis par les dispositions du projet de schéma du Pays du Ruffécois et décide, à l'unanimité et conformément à l'Art. L143-21 du Code de l'Urbanisme, de saisir l'autorité administrative compétente de l'Etat, afin, entre autre, d' :

- Annuler le SCOT du Pays du Ruffécois dans ces dispositions relatives à la hiérarchisation des pôles,
- Autoriser la commune de Vars à se désengager du Scot du Pays du Ruffécois et ainsi respecter la carte des communes traversées par la LGV.



Avec le soutien financier de



Fonds européen de développement régional (FEDER)



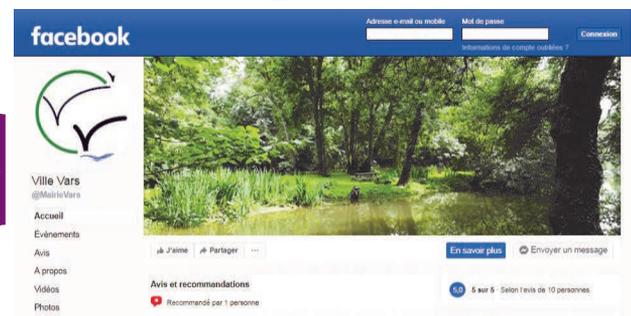
Coordination régionale :



NOUVEAU SITE INTERNET

Communication de la commune :
Site internet www.mairie-vars16.fr
Facebook [mairie-vars16.fr](https://www.facebook.com/mairie-vars16.fr)

Exemple de page du site





Base de Loisirs du Portal

La baignade de Vars au Portal accueillera de nouveau les estivants à partir du 1^{er} Juillet 2019.

Elle sera surveillée par un surveillant de baignade diplômé d'Etat sur toute la période jusqu'au 31 Août 2019. Le snack fonctionnera à partir du 1^{er} Juillet (Tous les jours sauf le

lundi) pour désaltérer et restaurer les ventres affamés. Détente et loisirs à la portée de tous....



Été actif

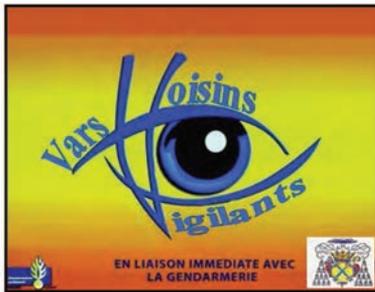
Cette opération pilotée par le Département de notre Charente offre aux jeunes et à leur famille la possibilité de partager des animations de loisirs ou de sport gratuitement ou à des tarifs réduits. Sur le territoire, l'été actif se déroulera du 15 juillet au 24 août. Le programme détaillé

est disponible en mairie ou est consultable sur le site du Conseil Départemental www.lacharente.fr. Plusieurs activités sont prévues à Vars ou ses environs (Pêche, magie, géocaching, tennis de table, tir à l'arc, escrime, calligraphie...).

Renseignements : tél : 05.45.20.72.08

Soyez vigilant

Afin de renforcer la vigilance dans votre quartier et de diminuer les risques de cambriolages, vous disposez sur la commune de Vars du dispositif de Vigilance citoyenne. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier, dans l'objectif d'un maillage solidaire entre voisins. Contactez votre maire, pivot du dispositif.

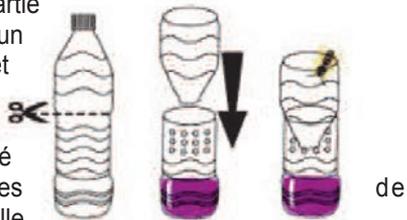


Frelons asiatiques, comment s'en prémunir ?

A partir de février-mars, les reines fondatrices sortent de l'hivernation. Pour éviter leur prolifération, c'est le moment d'installer des pièges. Nous vous invitons à construire un piège "fait maison".

Prenez une bouteille en plastique vide d'un litre minimum, coupée au tiers supérieur et placez la partie haute à l'envers, pour faire un entonnoir, sur la partie basse et agrafez-les ensemble.

Faites des petits trous de 5 mm avec un bout de fil de fer chauffé pour permettre aux petits insectes sortir. Au fond de la bouteille, versez : un verre de vin blanc, l'alcool repoussera les abeilles, un trait de sirop de cassis et un verre de bière brune. Placez le piège en hauteur et de préférence éloignez-le des lieux fréquentés (terrasse, aire de jeux...)



Troubles de voisinage : bruits de comportement

Les bruits de voisinage causant des nuisances sonores peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :

- par un individu, locataire ou propriétaire d'un logement, (cri, talons, chant, fête familiale, ...),
- ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager, ...),
- ou par un animal (exemple : aboiements).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, on parle de *tapage nocturne*.

Les nuisances olfactives (barbecue, ordures, fumier, ...) ou visuelles (par exemple : gêne occasionnée par une installation) peuvent aussi constituer un trouble anormal de voisinage.

La nuit

Il n'existe pas de définition du tapage nocturne (plages horaires concernées).

Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour tapage nocturne existe même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il dure dans le temps.

Il y a tapage nocturne lorsque l'auteur du tapage a conscience du trouble qu'il engendre, et qu'il ne prend pas les mesures nécessaires pour remédier au tapage.

En journée

En journée, le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps.

Communiqué CANICULE

Pour faire face à un éventuel épisode de canicule, la mairie tient un registre des personnes susceptibles d'avoir besoin d'aide. Faites-vous connaître au secrétariat de la mairie aux horaires d'ouverture.

Feux

Depuis l'arrêté préfectoral du 1^{ER} JUIN 2018, le brûlage des déchets verts ménagers est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire du département et par conséquent sur l'ensemble du territoire communal.

La commune de Vars dispose d'une déchetterie intercommunale sur son territoire qui rend obligatoire l'évacuation de tous les déchets, qu'ils soient des déchets verts ou autre.

L'incinération des déchets professionnels est strictement interdite.

Opération tranquillité vacances :

Vous partez en vacances ? Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie et à la Police Municipale. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur Internet : www.interieur.gouv.fr





Manifestations très passées



Dimanche 13 Janvier : Pour la deuxième année consécutive, le festival Jazz à Saint Sat avait choisi de décentraliser un de ses concerts à Vars.

Avec Guillaume Nouaux en tête d'affiche, ce fut une réussite ! A différentes reprises, le

général batteur a fait frissonner la salle conquise. Ses deux complices ne furent pas en reste. Jérôme Gatus à la clarinette et Jacques Schneck au piano ont permis au trio de faire partager avec brio à la salle sa passion pour la musique de la Nouvelle Orléans du début du siècle dernier.

Dimanche 27 janvier : Nos Aînés se sont régalé avec un repas concocté par le restaurant Le relais des Isles. Velouté de légumes ou crème de champignons, fricassée de seiche ou pavé de cabillaud, filet de canette ou filet mignon et deux déserts au choix. L'année prochaine, notre restaurant La Cocotte Varsoise sera au rendez-vous.

Mardi 19 février : Projection des « Illusions », plus qu'un film c'est à la mise en images d'un roman écrit par Florence Tousan, intitulé *De v voix Vivante* publié par l'atelier, Nimis*, à laquelle nous avons assisté. Florence Tousan a privilégié une écriture émotionnelle, ancrée sur l'humain plutôt qu'un énième écrit didactique sur la période précédant la commémoration de la grande guerre.

*L'atelier Nimis : toute jeune maison d'édition associative installée à Montignac. Elle regroupe tout un collectif d'artistes concepteurs d'installations plastiques, sonores et vidéos.

Mercredi 13 mars : A l'initiative de la Cité Internationale de la BD et de



l'image et du service départemental de la lecture, le prix "la bulle des lecteurs" a été sacré l'album de l'année préféré des groupes de lecteurs charentais. En tant que participante, la médiathèque de Vars a accueilli deux auteurs sélectionnés. Edmond Baudoïn et Troub's ont présenté leur album « Humains » écrit et dessiné avec talent à quatre mains. Des échanges, des dédicaces et des verres de l'amitié ont ravis les lecteurs présents.

Samedi 30 mars : Le premier forum parcours jeunes n'a pas attiré la foule avec quand même pas moins de 26 stands. Organisé par le centre social Pierres-Vives de Mansle en collaboration avec Coeur-de-Charente, le lieu de ces échanges avait pourtant été choisi à dessein, sur une partie du territoire du Nord Charente qui concerne



une forte proportion de jeunes. Les visiteurs n'ont pas regretté le déplacement. Bon nombre de leurs questions ont trouvé des réponses. Une deuxième édition avec une formule revisitée sera l'année prochaine pour toucher un plus large public.

Mercredi 24 avril : Une nouvelle création à l'initiative du cœur du Pays Manslois a fait étape à Vars pour l'une de ses cinq soirées. Ce nouveau rendez-vous axé sur le chant choral, mélange les amateurs et les professionnels. En première partie, la chorale d'Entraygues a vite démontré, de par sa qualité de ses prestations qu'elle figurait parmi les meilleurs ensembles de Charente. En deuxième partie, Catherine Opic et Michel Renou ont pris le relais, l'une pianiste et l'autre ténor ont fait la part belle au classique napolitain et au bel canto.

Samedi 4 mai : Dans le cadre du festival "Graines de Mômes" en partenariat avec Coeur-de-Charente, le service départemental et les autres bibliothèques alentours, la médiathèque de Vars a reçu deux conteuses et un auteur. Barbara Glet en résidence d'auteur a présenté une répétition de son nouveau spectacle « Petimmense » devant un très jeune public (6 mois à 4 ans)



Dimanche 5 mai : Ils ont été bien moins nombreux cette année à installer leurs stands comparativement à l'an passé : 85 courageux ont bravé les rigueurs climatiques et les féroces concurren-

ces des bric-à-bracs voisins. Mais la fréquentation sur toute la journée a été conséquente, de quoi satisfaire les organisateurs, l'équipe de la pétanque varsoise qui prépare déjà des améliorations pour la 3^e édition.

Mercredi 8 mai : La cérémonie de victoire de la France sur l'Allemagne nazie s'est déroulée sous une pluie battante qui a sans doute découragé le public. Après les discours et le dépôt de gerbes par la municipalité de Vars et la section des Anciens Combattants de Vars-Vouharte-Montignac, une décoration a été décernée à M. Lechartre Emile, celle de la commémorative de 39/45 par le président de la section Jacques Gaudichau.



Dimanche 12 mai : C'est en nombre qu'ils sont venus, puisque ce n'est pas moins de 130 marcheurs qui ont participé à la marche gourmande organisée par l'APE. Chacun s'est élancé à son rythme sur l'un des deux parcours proposés, pour effectuer 5 ou 10 kilomètres dans la campagne varsoise. A l'arrivée, un buffet froid attendait tout ce petit monde pour clore cette manifestation conviviale, organisée à la perfection par Charlotte Croizard et son équipe.

Mercredi 15 mai : Toujours dans le cadre de «Graines de môme» la médiathèque a reçu Florence Renouveaux et Ruth Unger pour le spectacle «Bouille, la petite goulue» pour les 18 mois à 4 ans. Ce spectacle affichant complet a séduit toutes nos petites têtes blondes, chauves ou crépues.

Vendredi 24 mai : Simples à mettre en place, les chorales d'écoles se développent sous l'impulsion du ministère de l'éducation nationale. Les enseignants de l'école primaire de Vars valorisent cette pratique depuis plusieurs années en en connaissant les bienfaits : développement de l'attention, de la mémoire, de la concentration, sans parler des apports culturels et de l'expérience collective, entre coopération et écoute de l'autre. Cette année, ils ont souhaité mettre en valeur le travail réalisé par une représentation publique. C'est ce qui vient d'être fait avec la tenue d'un chantécole à Anais et qui a mobilisé près de 200 enfants.

Ainsi, en deux parties, d'abord les maternelles puis les plus grands, presque 600 personnes, parents et famille, ont pu assister à un beau spectacle et en prendre plein les oreilles !

Samedi 8 et dimanche 9 juin : Plus de 300 personnes se sont rendues au R-V fixé au logis du Portal de Liliane et Jacques Berthomé dans le cadre de l'opération «R-V aux jardins ». La 17^e édition était placée sous le thème les animaux au jardin. Tout ici était en symbiose avec, pour idée, la protection et la mise en valeur du vivant.

Lundi 3 juin à 19h : Dans le cadre du festival Musiques et Littératures Mé-tisses, nous accueillerons le deux auteurs d'origine Libano Palestinienne. Vous pouvez venir découvrir leurs livres ainsi qu'une sélection des autres auteurs invités au festival à la bibliothèque. Vente de livres et dégustation de quelques gourmandises vous seront proposées. Dans un esprit d'échange et de convivialité, petites douceurs vous pouvez apporter.

Mercredi 12 juin : Edouard Manceau qui voyage aux quatre coins de la planète à la rencontre d'enfants et de professionnels de l'enfance s'est arrêté à la médiathèque de Vars dans le cadre de "Graines de mômes" devant un public conquis.



Manifestations à venir

Du 8 au 31 juillet, la médiathèque propose des ateliers de la science avec l'espace Mendès France. Sous réservation.

- vendredi 12 juillet de 11h à 12h : A la découverte du corps humain pour les 5/7 ans

- vendredi 12 juillet de 14 à 15 h : Fantastique cuisine pour les 8/9 ans

- courant juillet : Chimie comme à la maison

- courant juillet : L'énergie, tout est clair !

Du 21 au 28 septembre : Bourse aux livres à la médiathèque

Octobre/novembre : projet sciences "Cœur de Charente 80 jours ». A travers des expositions, des ateliers scientifiques, des rencontres d'auteurs, de professionnels dans le domaine des sciences. Comment aborder et faciliter l'accès aux sciences pour tous en milieu rural. Ce projet est porté par la communauté de communes Cœur de Charente et mis en place en partenariat avec les bibliothèques du territoire.

■ VARS

Une chasse très spéciale à l'école



Photo CL

Animation inhabituelle à l'école primaire pour un samedi matin: des dizaines de petits chasseurs avaient investi les lieux pour une chasse bien particulière et très pacifique puisqu'ils n'étaient munis que de petits paniers. Renseignements pris auprès des parents de l'Association des parents d'élèves, l'association organisatrice de l'événement, il s'agissait de ramasser les petits œufs en chocolat qui prolifèrent en certains endroits dans cette période de Pâques. Pendant ce temps, les parents, certainement moins gourmands se sont retrouvés autour de boissons chaudes. Notons que la prochaine animation de l'APE aura lieu le dimanche 12 mai prochain avec la marche gourmande.

■ VARS

L'école primaire en force aux foulées d'Angoulême



Photo CL

Les enfants arboraient un magnifique tee-shirt pour l'occasion.

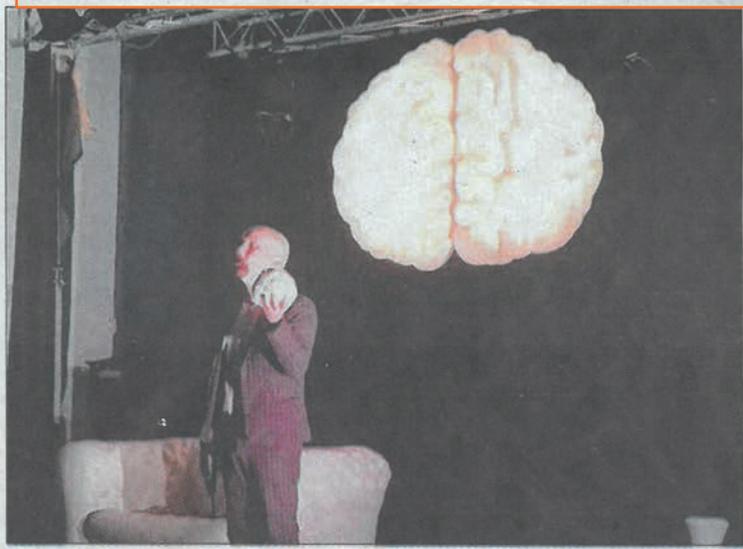
Pour la troisième année consécutive, l'école primaire était représentée samedi aux mini-foulées d'Angoulême organisées en marge des 10 kms, avec un nombre record de 26 participants. Engagés dans les quatre épreuves réservées aux enfants d'âge primaire, ils ont tous donné le meilleur d'eux-mêmes, mettant à profit l'entraînement effectué les semaines précédentes à l'école. Mention spéciale à Faustine, scolarisée en CM2, qui s'est mise à l'honneur en obtenant une très belle 9^e place dans sa catégorie. L'école avait réalisé à cette occasion un magnifique tee-shirt, grâce aux sponsors locaux, Eric Arnoux et sa société de travaux, Sabrina et Franck Magne, les boulangers.

■ VARS

Titus a conquis son auditoire

Plus évident de tenir un public éveillé en proposant une conférence sur l'intelligence. C'est pourtant le pari réussi par Thierry Faucher, alias Titus, à la salle des fêtes de Vars dimanche dernier. Le Deux-Sévrien s'est attaqué à un sujet ardu, le cerveau, en proposant au public différentes définitions et illustrations de l'intelligence. Le propos, qui aurait pu tourner au pensum pompeux, a entraîné au contraire des rires en cascade chez les spectateurs tout en provoquant chez eux de vraies interrogations. Sous couvert de ti-

rades souvent loufoques et d'un jeu d'acteur éprouvé, les textes s'appuient sur des connaissances que l'auteur a tenu à vérifier auprès de scientifiques. À savoir le laboratoire de psychologie cognitive de Bordeaux. Après l'habillage s'est fait naturellement en mêlant à ces vérités des accessoires détournés, des projections vidéo, des souvenirs d'enfance, des anecdotes, etc. Les spectateurs, qui ont largement rempli la salle des fêtes à l'invitation de la municipalité et de la Palène de Rouillac, sont repartis ravis et peut-être un peu plus intelligents.



Pour écrire son spectacle, Titus s'est appuyé sur des textes validés par la science. Photo CL

Fête de la Musique
 SAMEDI 15 JUIN 2019
 18:30 • VARS

FILL IN THE BLANK (Funk rock)
 LEINHARDT SWING (Jazz Swing Manouche)
 CAFFEINE MAGIC STORE (Pop Rock)
 ALKE (Rock Alternatif)

Plus de 1200 Varsois sont venus écouter, manger et danser à cette grande fête familiale désormais pérenne.

Etat civil

NAISSANCES :
 MARIA PIRET Alice, Colette, née le 18/01/2019 ; BATAILLE Abygaëlle, Aurélie, Lucie, née le 06/02/2019 ; DUBREUIL Louis, né le 21/02/2019 ; BOURGEOIS Lexi Moïse, né le 18/03/2019 ; COLAS Anna, Caroline, née le 23/03/2019 ; PELLETANT Victoria, née le 06/04/2019.

MARIAGES :
 M. SCHATTEMAN Steve et Mme RACHOEV Maryam, mariés le 27/04/2019 ; M. PAILLOT Damien et Mme LALANDE Julie Lucie, mariés le 11/05/2019 ; TRUDEMP Yoann et Mme DETERVID Odile, mariés le 08/06/2019.

DÉCÈS :
 M. GUEGAN Edmon, Hippolyte, Marie, décédé le 09/01/2019 ; Mme JOUBERT Germaine, née MARTONNAUD, décédée le 15/01/2019 ; Mme LENOGRE Mary-Hélène, Lucette, Marguerite, née TAYARD, décédée le 03/02/2019 ; M. LAFON Patrick, Christian, décédé le 08/02/2019 ; Mme SIMIOT Emmie, Louise, décédée le 09/05/2019 ; M. LALUT Jean-Jacques, décédé le 13/05/2019 ; M. JUNG Claude, Michel, décédé le 18/05/2019 ; M. MAHÉ André, Roland, décédé le 21/05/2019 ; M. LABLANCHE Michel, décédé le 03/06/2019.

Portrait haché menu :

Prenez une panoplie de petit chef cuisinier de 6 ans, laissez-le mitonner de bons petits plats dans la cuisine familiale, laissez-le cuire à feu doux deux ans afin d'obtenir le BEP, CAP de cuisine . Ajoutez un zest de mention complémentaire en desserts, laissez-le mijoter deux ans dans la restauration traditionnelle et même étoilée le *Millénaire* de Reims. Puis, placez-le au chaud pendant 11 ans dans la restauration d'entreprises et même dans la restauration du Bon Marché et du siège de So-ny. Finissez par le rôtir de tous les côtés plus de 4 ans au poste de chef cuisinier au collège de Noisylle-Grand et vous obtiendrez notre nouveau restaurateur de la Cocotte Varsoise.

Pourquoi Vars?

TH : Pour deux raisons, je voulais enfin m'installer et mes parents et grands-parents habitent dans les deux-Sèvres à 40 km d'ici.

Quelle genre de cuisine aimez-vous nous faire découvrir ?

TH : J'aimerais proposer deux genres de cuisine, une plus moderne avec des notes asiatiques et une cuisine classique plus traditionnelle. La carte saisonnière changera souvent en fonction du marché.



Lysiane Soulas et Tony Harlé



Je privilégierai les produits frais du terroir ainsi que les circuits courts. J'aimerais travailler les variétés anciennes de légumes et de fruits.

Et vous Lysiane Soulas?

LS : Moi, je ne viens pas de la restauration, je travaillais dans les bureaux mais j'ai déjà fait du service en salle occasionnellement.

Je suis originaire de la Marne, de Reims et nous nous sommes connus en région parisienne.

J'ai trouvé l'annonce de la ville de Vars et Tony a été retenu pour le poste.

Il a cuisiné avec succès un poulet et ses légumes devant une dizaine de conseillers et il a été choisi pour sa prestation. Je tiendrai le bar et ferai le service. La gestion des stocks, l'hygiène et le management seront nos priorités.

Qu'aimeriez-vous instaurer à la Cocotte ?

LS : On aimerait élaborer des repas à thèmes, faire des expositions, rendre la Cocotte en un lieu chaleureux et convivial avec une cuisine mijotée familiale.

Comme nous sommes ensemble depuis 18 ans, le 18 juin la date d'ouverture est un joli signe.



Elocution du maire Jean-Marc de Lustrac pour l'ouverture du restaurant La Cocotte Varsoise.



Les hameaux de Vars

LA RIVIERE, LE PORTAL, LE SABLON, CHEZ CHARRIER, PETOURET, SERVOL, LOGIS DE SCEE, LE MOULIN DE SCEE, FONCIRON, ROUHENAC, LE RANZEUIL, LE BOQUET, LE SOUCHAUD

I	K	M	D	J	K	A	G	Z	C	G	M	W	D	S	P	R
D	L	E	S	A	B	L	O	N	H	N	L	S	E	I	E	L
T	G	Z	U	L	M	C	M	L	E	H	S	E	E	N	T	W
E	C	L	K	T	P	Z	O	C	Z	L	K	S	C	O	O	B
U	E	E	V	G	S	Y	Ç	E	C	S	K	X	S	R	U	F
Q	M	M	O	J	M	C	W	U	H	G	D	Q	E	I	R	M
O	L	O	P	U	I	L	Q	Y	A	O	C	Y	D	C	E	C
B	E	U	V	Y	W	E	F	X	R	M	V	L	S	N	T	O
E	P	L	A	R	I	V	I	E	R	E	I	C	I	O	G	X
L	O	I	I	P	C	D	T	H	I	U	V	M	G	F	C	H
T	R	N	E	A	W	M	H	J	E	T	Q	J	O	Z	Q	B
J	T	D	J	K	Q	Z	R	Z	R	V	L	E	L	C	F	A
D	A	E	E	Y	G	O	N	L	E	W	H	D	R	P	E	S
L	L	S	X	X	Q	A	D	U	A	H	C	U	O	S	E	L
Y	J	C	O	R	R	I	V	S	E	R	V	O	L	V	P	C
S	T	E	S	E	R	M	Z	X	R	D	G	C	O	C	J	R
X	S	E	L	L	Z	V	R	O	U	H	E	N	A	C	G	L

SOLUTION DU DERNIER JEU

